

son défenseur. Son regard errait toujours de l'horloge à la porte. Par ses brèves réponses on pouvait deviner ce qui se passait dans sa tête. De tous les éléments du procès, de toutes les explications de l'avocat, un seul fait était compréhensible pour ce cerveau obtus et le possédait tout entier, avec la tenacité de l'idée fixe ; un mot de son cousin Anton Pétrovitch pouvait la sauver, et elle ne pouvait être sauvée que si Anton entrait par cette porte, dans ce moment, et disait ce mot. Ils affirmaient tous qu'Anton était perdu sur des mers lointaines ; n'importe, puisque lui seul était le salut il fallait qu'il comparût, la justice de Dieu devait faire cela pour elle. Quelques jours auparavant, elle avait écrit à Odessa ; on avait répondu que des bateaux étaient signalés ; peut-être le sien, peut-être qu'il était en route pour venir, qu'il allait entrer. On sentait la pauvre femme cramponnée à cette espérance insensée : elle l'attendait, comme le naufragé attend sur l'océan la voile improbable, comme elle eût attendu un miracle dans l'église, si le prêtre l'avait annoncé.

A mesure que l'aiguille tournait, dépêchant les heures, cette attente se trahissait plus fébrile dans les yeux de l'accusée. Le président du tribunal l'interrogea une dernière fois. A toutes les questions, elle ne répondait que par ces quelques mots répétés à satiété :

— Je suis innocente. Je ne sais rien du feu. Qu'on demande à Anton Pétrovitch qu'il vienne, il dira ce qu'il faut. Je ne sais rien de ce qui est arrivé. Je suis innocente.

Elle le disait avec un tel accent de sincérité que la conviction de beaucoup était visiblement ébranlée, malgré les présomptions accumulées. Par ce qui se passait dans mon esprit, je saisisais très bien le revirement opéré depuis quelques instants dans l'esprit des juges et d'une grande partie de l'auditoire ; ce revirement se laissait voir dans le ton et les gestes attristés du président. Nous sentions tous qu'on ne pouvait faire autrement que de condamner cette femme, et nous sentions aussi qu'on la condamnerait avec doute, avec angoisse ; nous aurions voulu qu'il survint quelque chose d'imprévu, quelque chose

qui eût enlevé ce fardeau de nos paitrines ; pour un peu, nous eussions attendu l'entrée d'Anton Pétrovitch, si l'on avait pu croire à cette péripétie. Et puis c'était si navrant, ces enfants qui allaient être dans une heure des orphelins ! La mère ne reviendrait pas de Sibérie ou en reviendrait trop tard ; qui nourrirait ces pauvres êtres, seuls dans le monde, dans la misère ? Ils jouaient si tranquillement avec leur gardienne, sans bruit, sérieux, intimidés par la foule et la nouveauté du spectacle ! Involontairement, les juges avaient regardé plus d'une fois de leur côté.

En quelques mots, le président résuma les débats. Il laissait tomber comme à regret, ces paroles qui, malgré lui, amoncelaient les preuves du crime et rendaient le châtement inévitable. Les juges se retirèrent et revinrent au bout d'un instant. Le président se leva, un papier à la main.

Alors, comprenant que c'était fini, Akouliua se raidit sur elle-même, secouée par un frisson de terreur ; elle étendit les mains derrière elle, palsa convulsivement la tête de ses enfants, et soudain, tout d'une pièce, elle s'abattait sur le banc. Là, abimée à terre, étranglée par les sanglots, les mains et les yeux levés vers le Christ, elle éclata d'une voix déchirante :

— Christ sauveur, sauve-moi ! Seigneur, aie pitié de ta servante et de ses enfants ! Aie pitié

Entrainés par l'exemple et par les paroles sacrées, tous les paysans se levèrent d'un même mouvement, se prosternèrent sur le plancher et se signèrent pieusement.

*A suivre.*

EUG. MELCHIOR DE VOGÜÉ.

---

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet.

---